

AUTOMNE

SEJOURS DE PROXIMITE 2019

Fiche d'inscription Vacances Jeunes

Ouverture des inscriptions : 1^{er} août 2019

Date limite d'inscription : 12 septembre 2019

Il sera possible de s'inscrire au-delà de cette date en fonction des places disponibles.



Caisse Centrale d'Activités
Sociales du Personnel des Industries
Electrique et Gazière

4/5 ans *	
6/8 ans *	
9/11 ans *	

* Age à la date du début du séjour. Cochez la case concernée

1. OUVRANT DROIT

IDENTIFICATION OUVRANT DROIT													
Nom													
Prénom													

Revenu fiscal de référence						Parts fiscales		
						€	,	

N° identifiant*				Clé	N° CMCAS	N° SLVie

Téléphone							
Personnel							
Professionnel							
Portable							
E-mail							

* Numéro à relever sur votre carte de membre de CMCAS.

2. PARTICIPANT

ENFANT

NOM PRENOM ENFANT (en majuscule)	Sexe M/F	Date de naissance							
		jour		mois		année			

3. SEJOUR

	Session	Code activité			
Choix 1					
Choix 2					

En fonction du nombre d'inscrits, des séjours pourront être fermés, d'autres ouverts ou déplacés. De nouvelles propositions d'affectation vous seront faites dans ces cas de figure. La règle d'affectation CCAS sera alors appliquée (priorité aux plus âgés)

4. TRANSPORT

Les jeunes sont acheminés par train ou autocar depuis le lieu de rassemblement déterminé, (CMCAS ou gare SNCF), jusqu'au centre de vacances. Le coût du séjour inclut le transport.

Le convoyage de vos enfants est assuré par des agents bénévoles actifs ou inactifs. Si vous êtes intéressés pour convoier les enfants ou participer à l'accueil en gare, contactez dès maintenant votre SLVie ou CMCAS. Chaque convoyeur, suivant ses disponibilités, sera informé de son affectation et une demande de détachement (pour les actifs) sera envoyée à son unité.

5. CARNET DE VACANCES

Pour tout départ de votre enfant en centre de vacances, vous devez impérativement compléter un carnet de vacances, à récupérer auprès de votre CMCAS ou SLVie.

Réservé à la CMCAS

Cachet et date
de la CMCAS/SLVie